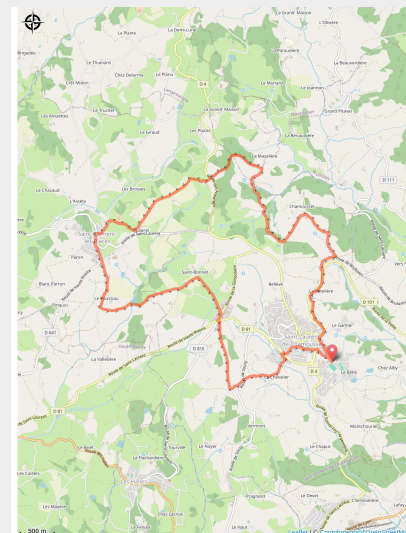


Circuit VTT 109 - Boucle des Châteaux

Rhône



Village de Saint-Laurent-de-Chamousset (Destination Monts du Lyonnais)



Cette Boucle des Châteaux est une boucle contemplative. Le relief, raisonnablement prononcé, vous laissera l'occasion d'admirer les nombreux attraits du patrimoine concentrés le long du parcours.

Ne manquez pas le point de vue sur le Château de Chamousset. Vous passerez aussi près du Château de la Bourdelière que vous apercevrez sur votre gauche au passage de l'ancienne voie romaine. Essayez de faire un détour pour voir un élément patrimonial insolite : la Porte de Brulioles. Vous passerez à côté de la chapelle de Saint-Bonnet puis en rentrant, vous apercevrez les deux clochers du village de Saint-Laurent-de-Chamousset.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Longueur : 15.2 km

Dénivelé positif : 368 m

Difficulté : Niveau rouge - Difficile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Saint-Laurent-de-Chamousset

Balisage : Itinéraire VTT

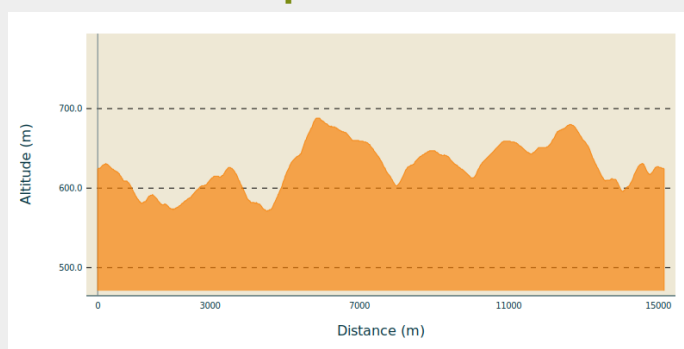
Communes : 1. Saint-Laurent-de-Chamousset

2. Brullioles

3. Longessaigne

4. Saint-Clément-les-Places

Profil altimétrique



Altitude min 571 m Altitude max 688 m

Balise VTT FFC + n° 109 rouge. Balisage en cours de suivi, merci de votre compréhension.

Praticable : toute l'année tous les jours.

Site web (URL) : <http://www.montsdulyonnaistourisme.fr>

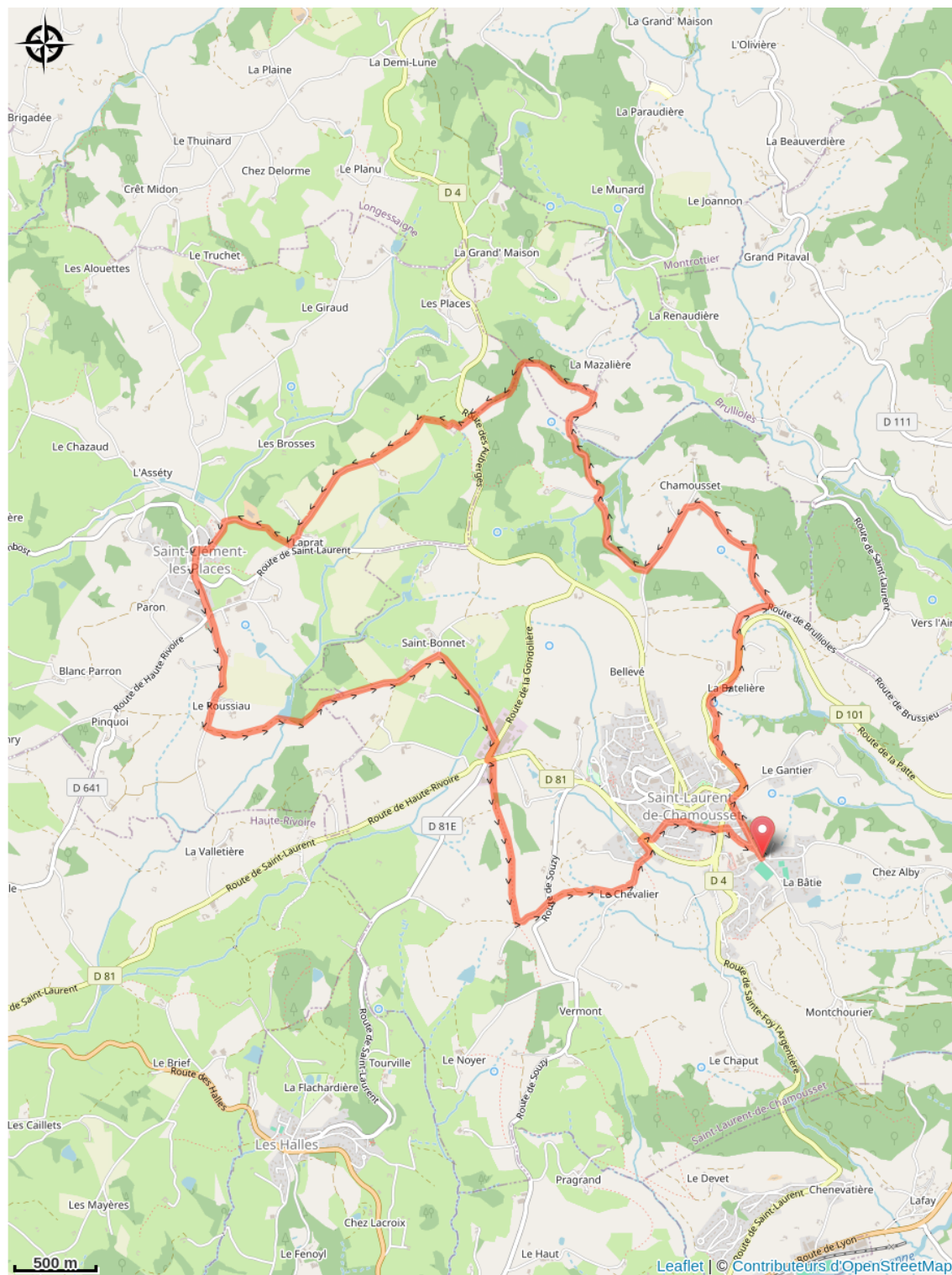
Page facebook : https://www.facebook.com/montsdulyonnaistourisme/?locale=fr_FR

Téléphone : [04 82 90 10 85](tel:0482901085)

Mél : contact@montsdulyonnaistourisme.fr

Instagram : <https://www.instagram.com/montsdulyonnaistourisme/>

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

 **A la campagne**

 **Déconseillé par mauvais temps**

 **En plein air**

 **Label VTT - FFC**

 **Recommandations**

Les animaux doivent être tenus en laisse.

Infos complémentaires

Adaptez votre équipement et le choix du circuit en fonction de votre niveau et de la météo. Ne quittez pas les sentiers.

Source

Destination Monts du Lyonnais

<http://www.montsdulyonnaistourisme.fr>